



Groupe
Mammalogique et
Herpétologique du
Limousin



PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan des actions réalisées dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*

2014

Bilan du PRA Loutre d'Europe • Limousin
2014



Plan animé grâce au financement de la DREAL Limousin et de l'Agence de l'eau Adour Garonne

G.M.H.L.

Association d'Intérêt Général, conforme à la loi de 1901, agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code rural - Siret : 42463710600016 - **Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES – **Téléphone** : 05 55 32 43 73 – **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

Couverture : Loutre d'Europe *Lutra lutra* © Stéphane RAIMOND

Rédaction : Gaëlle CAUBLOT

G.M.H.L.

Association d'Intérêt Général, conforme à la loi de 1901, agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code rural - Siret : 42463710600016 - **Siège administratif** : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES – **Téléphone** : 05 55 32 43 73 – **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	2
I. Actions réalisées dans le cadre du PRA Loutre d'Europe Limousin en 2013	3
A. Etudier	3
B. Protéger.....	4
C. Communiquer.....	4
II. Perspectives.....	5
Conclusion	6

INTRODUCTION

De 1989 à 2004, la Loutre a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition régionale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans. En 2013, il semble que la Loutre soit encore absente ou peu abondante dans quelques zones réduites (secteur de l'Isop, vallée de Planchetorte et sud-ouest corrézien).

Le retour de l'espèce ne s'est pas fait de manière homogène selon les secteurs, avancées remarquables pour certains, ou au contraire retour très lent pour d'autres. Les freins à cette expansion sont variés. Perturbations du régime naturel des cours d'eau (barrages, masses d'eau fortement modifiées, irrigation, fluctuation non naturelle des débits en aval des barrages), dégradations des peuplements piscicoles sont autant de causes ayant leur responsabilité pour expliquer l'absence ou l'apparente rareté de la Loutre. De même, les zones de concentrations de vergers intensifs et de cultures de maïs sont fortement suspectées d'agir négativement sur la qualité d'accueil des cours d'eau. Les nombreux traitements chimiques dans ces cultures seraient responsables. Ainsi, le secteur où la Loutre a le moins progressé, correspond au sud-ouest corrézien où se concentrent les principaux vergers intensifs et cultures maraîchères du Limousin. Par ailleurs, les épandages phytosanitaires, les concentrations de ces polluants dans le cours d'eau, dans les proies des loutres et dans leurs tissus devraient être mesurés et recherchés sur ces secteurs.

Enfin, la mortalité routière chez la Loutre demeure un problème, notamment pour les populations en expansion et encore fragiles. Certaines régions comme la Bretagne se sont déjà attachées à étudier le phénomène. Elles ont mis en place des campagnes de communication, d'expertise et de conseil pour évaluer les axes routiers les plus dangereux et proposer des aménagements efficaces évitant la mortalité des loutres. De telles actions seraient à mener en Limousin, afin de soulager les populations de loutres limousines d'une mortalité non naturelle très importante.

Ainsi, la Loutre est de retour sur l'ensemble du Limousin, mais ce retour reste encore fragile et la mise en place du Plan d'Action National arrive au bon moment pour prendre en compte les problématiques nationales et/ou régionales sur l'espèce afin d'assurer son maintien voire sa progression.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce ont amené le ministère en charge de l'écologie à confier à la SFPEM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe pour la période 2010-2015. Ce document expose l'état actuel des connaissances sur l'espèce en France, l'organisation du travail, les actions menées depuis 2000, ainsi que les mesures à mettre en place dans les 5 ans à venir. Ce plan d'actions a pour objectifs de permettre une meilleure protection des populations existantes, de favoriser la recolonisation de l'ancienne aire de répartition, de mieux faire circuler l'information entre l'ensemble des acteurs concernés et de permettre une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités humaines.

Ce plan national, nécessaire pour coordonner les actions entreprises et mettre un cadre sur les besoins de conservation et d'études, a été décliné en Limousin afin que les différentes actions aient une application directe et concrète au niveau régional. Le présent rapport expose les actions réalisées dans le cadre du PRA Loutre en Limousin en 2014.

I. ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PRA LOUTRE D'EUROPE LIMOUSIN EN 2013

A. Etudier

a. Action 2 : Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation en Limousin

Une sortie commune GMHL-ONCFS pour prospecter la loutre en bord de Gartempe a été menée en Haute-Vienne. Différents partenaires avaient été invités : fédérations de chasse, de pêche, techniciens de rivières, autres associations de protection de la nature, etc. Cette sortie, outre son caractère naturaliste, permet de prendre contact et de communiquer auprès des partenaires locaux.

b. Action 4 : Appliquer les analyses génétiques à l'étude des populations de loutres en Limousin

L'étude génétique débutée en 2012 (ramassage d'épreintes) et poursuivie pendant l'hiver 2013 a été réitérée entre janvier et avril 2014 sur le territoire de Limoges métropole. Le rapport a été remis par le laboratoire en charge des analyses dans le courant du mois de janvier 2015.

Action réalisée grâce aux financements de la DREAL Limousin, du Conseil Régional du Limousin, de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, d'EDF et de Limoges Métropole.

c. Fiches 10 et 24 : Tester des systèmes de protection dans les piscicultures en Limousin - Apporter une aide aux pisciculteurs en Limousin

Une visite a été effectuée dans la pisciculture de la Grange (23) afin de voir les installations faites et celles à prévoir. Un dossier a été monté en collaboration avec le PNR de Millevaches en Limousin ainsi qu'avec le pisciculteur concerné afin de trouver des financements pour des grillages. Malheureusement, ce dossier proposé à IBD (Initiative Biosphère Dordogne) n'a pas reçu de suite favorable. Le GMHL propose donc au pisciculteur de mettre en place le kit d'urgence en l'attente d'installations permanente. Un pisciculteur de Corrèze (Vignols) a également contacté le GMHL (par le biais d'un animateur N200 travaillant au CEN Limousin) car il a constaté de la prédation dès son installation, en septembre 2014. L'animatrice, accompagnée de Stéphane RAIMOND, s'est rendue sur place plusieurs fois pour attester la présence de la loutre et réaliser l'expertise. Un second kit d'urgence devrait y être mis en place dans cette pisciculture en 2015.

B. Protéger

a. Fiche 11 : Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques

Le GMHL a sollicité la déclinaison départementale de l'arrêté ministériel relatif aux pièges de catégories 2 en bordure de cours d'eau auprès des préfetures de Creuse et Haute-Vienne. La Corrèze avait pris cet arrêté en 2013.

b. Fiche 13 : Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence

Le GMHL a été sollicité pour une expertise lors d'un chantier réalisé entre l'A20 et l'A89 en Corrèze. L'association a été particulièrement attentive à la prise en compte de la loutre lors de ce chantier.

c. Fiche 16 : Faciliter le franchissement de barrages

6 barrages ont été évalués dans le cadre de l'étude génétique.

d. Fiche 17 : Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules en Limousin

Quelques cas de mortalité par collision ont été portés à connaissance en 2014. Ces observations ont été immédiatement retransmises aux services départementaux de l'ONCFS. Les cadavres ont été transmis pour analyse dans le cadre du réseau mammifères de Loire. 4 ponts ont été évalués dans le cadre de la médiation faune sauvage afin de juger de leur potentiel à induire des collisions.

e. Fiche 19 : Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse en Limousin

Le GMHL s'est porté partie civile dans le cadre d'un procès pour destruction d'espèce protégée en Haute-Vienne. Deux loutres piégées dans un piège en X dit également *conibear* (piège de 2^e catégorie) ont été tuées et dissimulées par le propriétaire d'un étang. L'ONCFS a dressé un procès-verbal et le GMHL s'est porté partie civile. Début 2015, soit un an après les faits, l'affaire n'avait toujours pas été traitée par les tribunaux.

C. Communiquer

a. Fiche 21 : Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe en Limousin

Une sortie grand public a été réalisée en août par Stéphane RAIMOND à Bugeat et dans les environs.

b. Fiche 24 : Apporter une aide aux pisciculteurs

Un kit d'urgence est prévu pour permettre aux pisciculteurs connaissant des problèmes de prédation de mettre leur cheptel en défens en attendant de trouver des financements pour des aménagements plus durables (bande électrique, piquets...).

Financements DREAL Limousin, Conseil Régional du Limousin et Conseil Général de la Corrèze.

c. Fiche 27 : Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires

Trois journées techniques se sont déroulées (les 18-19 mars et le 13 mars) :

Intitulé	Date	Lieu	Public	Nombre de participants	Remarques éventuelles
Journées techniques Loutre	18-19/03/2014	Méouze	Techniciens de rivière	Env. 30 pers.	Organisé par EPIDOR – animation Stéphane RAIMOND
Prospections communes loutre et castor	13/03/2014	Nord 87	ONCFS, naturalistes, techniciens de rivières et de fédé. de pêche	24 pers.	

II. PERSPECTIVES

Une amélioration de la communication auprès des piégeurs et chasseurs nous semble essentielle afin de supprimer les accidents liés à ces activités. La réalisation d'une fiche technique à destination des fédérations de chasse et de piégeage pourrait être envisagée en 2015.

De même une meilleure prise en charge des cadavres de loutre devrait être développée dans les prochaines années afin de ne pas perdre de matériel génétique ou éco toxicologique.

Une seconde étude génétique devrait suivre la première afin d'affiner les résultats (partiellement incomplets). Le terrain pourrait être réalisé dans le courant de l'hiver 2014-2015.

CONCLUSION

Les actions entreprises en 2014 pour la conservation de la loutre dans le cadre du PRA ont été variées. 16 journées ont permis de les réaliser :

- 8 jours d'animation du plan (actions 2, 10, 19, 21, 31)
- 6 jours d'études génétiques (action 4)
- 2 jours de médiation auprès des pisciculteurs (actions 17, 10 et 24)